



## Résumé

Je présente ici les analyses et les typifications éventuelles des noms publiés par Sudre pour la section *Silvatici* P.J. Müll., subsection *Euvirescentes* Genev., série *Piletosi* Genev.

## Abstract

I present the analyzes and the possible typifications of the names published by Sudre for the *Silvatici* P.J. Müll. section, *Euvirescentes* Sudre subsection, *Piletosi* Genev. series.

### « *Rubus pyramidalis* Kalt. var. *umbrosiformis* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus pyramidalis* Kalt. var. *umbrosiformis* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 9, 1906).

Préambule : *Rubus pyramidalis* Kalt. var. *umbrosiformis* Sudre dont le protologue se trouve dans les diagnoses de *Rubus* nouveaux in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers*, 35, p. 9 de 1906, est un nom de substitution que Sudre a donné à un exemplaire du numéro 173 de la centurie *Herb. Rub. rhen. Ed. 1*. C'est cet exemplaire qui doit être typifié. Il paraît évident à la lecture de la diagnose qu'il faille chercher le type dans l'herbier Müller. Cependant, comme Sudre a pu le faire à plusieurs reprises, il a intégré des parts de cet herbier dans le sien et c'est donc de son herbier qu'il faut tirer le type. Cette seconde option est certainement la plus probable. Dans ce cas-là, je propose donc un lectotype issu de l'herbier de Sudre.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_013\_040 (figure 1).

Synonymes : = *Rubus hirtifolius* P.J. Müll. & Wirtgen in Wirtgen (*Herb. Rub. rhen. Ed. 1*, n° 173 : 1861).

Texte de l'étiquette : Copie de l'étiquette de la collection : Dr. Wirtgen. *Herb. Rub. rhenan. Ed. I. fasc. VI.*, « *Sylvatici* Müll., n° 173, *Rubus hirtifolius* Müll. & Wirtg. ..., An Hecken im Erdenbachthale bei Bertrich. Am 28 juli 1861 fast verblüht. ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication dans *Rubi eur.* p. 46 (1909).

Remarques : Sur les treize parts présentes dans l'herbier Sudre (neuf récoltes), une seule planche (BORD\_SU\_013\_040) est du matériel original. Elle est bien notée (comme dans le protologue) : Bertrich (Wirtgen). C'est pour cela qu'elle est choisie comme lectotype. Elle fait aussi partie de la collection *Herb. Rub. rhen. Ed. 1*, avec le n° 173.

### « *Rubus pyramidalis* Kalt. var. *insignis* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus pyramidalis* Kaltenb. var. *insignis* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 9, 1906).

Préambule : Dans ce protologue, Sudre publie pour la première fois ce nom. Il semble que ce soit dans l'herbier Müller qu'il faille chercher le type. Cependant, il existe une autre possibilité. Comme Sudre a pu le faire à plusieurs reprises, il a intégré des parts de cet herbier dans le sien et c'est donc de son herbier qu'il faut tirer le type. Cette seconde option est certainement la plus probable dans ce cas-là. Je proposerai donc un lectotype issu de l'herbier de Sudre.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_013\_054 (figure 2).

Synonymes : ≡ *Rubus insignis* Wirtgen (*exsicc.*), publ. nom. inval. (*nom. nud.*).

Texte de l'étiquette : « N° 70, *Rubus insignis* Wirtg., wenne nicht schon beshtimmt, Eifel um Manderscheid, Einer der Schöner *Rubus*. ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication dans *Rubi eur.* p. 46 (1909).

Remarques : Sur les deux parts présentes dans l'herbier Sudre, une seule planche (BORD\_SU\_013\_054) est du matériel original avec l'étiquette de Wirtgen notée *R. insignis*. C'est pour cela qu'elle est choisie comme lectotype.

### « *Rubus pyramidalis* Kalt. var. *similatus* Sudre »

Nom typifié : *Rubus similatus* P.J. Müll. (*Jahresb. Pollichia* 16/17 : 114, 1859).

Préambule : Ce nom a déjà été typifié par Beek *et al.* en 2017 dans « The types of the taxa of the genus *Rubus* (Rosaceae L.) described by Philipp Jakob Müller » in *Gorteria* 39 : 37.

Synonymes : ≡ *Rubus pyramidalis* Kaltenb. var. *similatus* (P.J. Müll.) Sudre (*Rubi eur.* : 46, 1909).

Remarques : Sur les huit parts présentes dans l'herbier Sudre (sept récoltes), une planche pourrait être du matériel original. C'est la BORD\_SU\_013\_033 (citée par Beek *et al.* en 2017 sous la mention BORD).

#### « *Rubus semicarpinifolius* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus semicarpinifolius* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 46, 1909).

Préambule : La seule publication de ce nom se trouve bien dans *Rubi eur.* en page 46.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_013\_065 (figure 3).

Texte de l'étiquette : « ×*Rubus semicarpinifolius* Sud, = pyramid. × *carpinifolius*, Belgique : chem à Amspach, pollen atrophié, 17. 7. 1896, Leg. Du Pré. ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication dans *Rubi eur.* p. 46 (1909).

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre. Elle correspond parfaitement au lieu du protologue. Elle ne peut cependant pas être considérée comme un holotype.

#### « *Rubus pyramidaliformis* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus pyramidaliformis* Sudre, pro hybr. (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 9, 1906).

Préambule : La publication de ce nom dans *Diagn.* est tout à fait valide puisque les hybrides ne sont pas considérés comme provisoires. D'après cette diagnose, il serait peut-être utile de chercher le type dans l'herbier du Muséum d'histoire naturelle de Paris. Une telle planche existe : MNHN-P-P03327779. Cependant, il existe une autre possibilité. Comme Sudre a pu le faire à plusieurs reprises, il a intégré des parts de cet herbier dans le sien et c'est donc de son herbier que nous pourrions désigner le type. Cette seconde option, dans ce cas-là, est certainement la plus probable. Je propose donc un lectotype issu de l'herbier de Sudre.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_013\_074 (figure 4).

Texte de l'étiquette : « ×*Rubus pyramidaliformis* Sud., = *pyramidalis* × *sprengelii*, Valois : St André, Leg. Questier, hSudre. ».

Remarques : Parmi les six planches présentes dans l'herbier Sudre, deux sont du matériel original : BORD\_SU\_013\_070 et BORD\_SU\_013\_074. La 013\_074 est plus conforme à la diagnose et son étiquette indique la localité type.

#### « *Rubus oxybelus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus oxybelus* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 46, 1909).

Préambule : Le protologue de ce nom se trouve bien dans *Rubi eur.* en page 46.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_013\_059 (figure 5).

Texte de l'étiquette : « *Rubus* n° 9, forêt de Villers-Cotterêts, Questier ».

Texte des autres étiquettes : Copie du protologue dans *Rubi eur.* p. 46 (1909).

Remarques : Sur les deux planches (de Questier) présentes dans l'herbier Sudre, c'est la seule récolte qui peut faire partie du matériel original.

#### « *Rubus neustriacus* Sudre & Gentil » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus neustriacus* Sudre & Gentil in Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 46, 1909).

Préambule : Le protologue de ce nom se trouve bien dans *Rubi eur.* en page 46.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_013\_068 (figure 6).

Texte de l'étiquette : « pollen atrophié, 573, *Rubus ulmifolius* Schott., Traugé, petit chemin sur la droite de la route de Ruillé, 14. Jt. 07, Gentil, Pét. rosés ; ét. bl. = styles blanchâtres devenant rosés ; carp. poilus, *R. pyramidalis* × *ulmifol.*, (*R. neustriacus* S. et Gentil). ».

Texte des autres étiquettes : Copie du protologue dans *Rubi eur.* p. 46 (1909).

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre. Elle correspond parfaitement au lieu du protologue. Elle ne peut cependant pas être considérée comme un holotype (ce qu'elle est certainement).

### « *Rubus villiramus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus villiramus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 9, 1906)

Préambule : Dans ce protologue, Sudre publie pour la première fois ce nom. Il semble que ce soit dans l'herbier Müller qu'il faille chercher le type. Cependant, il existe une autre possibilité. Comme Sudre a pu le faire à plusieurs reprises, il a intégré des parts de cet herbier dans le sien et c'est donc de son herbier que nous pourrions désigner le type. Cette seconde option est certainement la plus probable dans ce cas-là. Je proposerai donc un lectotype issu de l'herbier de Sudre.

Lectotype (désigné ici sur 3 parts) : BORD\_SU\_013\_062\_A, BORD\_SU\_013\_062\_B et BORD\_SU\_013\_062\_C (figure 7).

Texte de l'étiquette : « Herbier H. Sudre, ×*Rubus villiramus* Sud., *pyramidalis* × *godronii*, Heiligenbach (Alsace), pollen pur aux 5/10, Leg. Müller 1858 ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD\_SU\_013\_062\_B) copie de *Rubi eur.* p. 47, 1909.

(sur BORD\_SU\_013\_062\_C) « *R. villiramus* » (manuscrit de Sudre).

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

### « *Rubus cuspidulatus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus cuspidulatus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 10, 1906).

Préambule : Ce nom a été publié pour la première fois dans Sudre *in* Gandoger (1905) « *Novus Conspectus Florae europae* » *in* *Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 130. Il s'agit là juste d'un nom listé sans référence à un quelconque protologue. Ce nom est donc invalide en l'état. Il faut attendre les *Diagn.* de 1906 p. 10 *in* *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 pour valider ce nom par cette diagnose. Encore une fois, c'est certainement dans l'herbier de Müller (comme indiqué dans la diagnose) qu'il faudrait chercher le type. Mais nous savons que Sudre s'est souvent approprié de telles parts qu'il a intégrées dans son herbier. C'est pourquoi nous pouvons aussi typifier sur les planches présentes dans l'herbier de Sudre.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_013\_063 (figure 8).

Synonyme : *Rubus cuspidulatus* Sudre *in* Gand. (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 130, 1905), pro hybr.

Texte de l'étiquette : « Herbier H. Sudre, ×*Rubus cuspidulatus* Sud., *R. pyramidalis* × *cuspidifer*, L. inf. S. Aignan, pét. rosés dentés, fil. blancs, carp. poilus, pollen atrophie, Leg. Malbranche 38, juil. 1861, hSudre ».

Remarques : Il n'y a qu'une seule planche présente dans l'herbier de Sudre. Elle correspond parfaitement à la diagnose originelle.

### « *Rubus pyramidalis* Kalt. var. *eupectus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus pyramidalis* Kaltenb. var. *eupectus* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 8, 1906).

Préambule : Dans ce protologue, Sudre publie pour la première fois ce nom. Il semble que ce soit dans l'herbier Müller qu'il faille chercher le type. Cependant, Sudre a pu intégrer des parts de cet herbier dans le sien et c'est donc de son herbier que nous pourrions désigner le type. Cette seconde option est certainement la plus probable dans ce cas-là. Je proposerai donc un lectotype issu de l'herbier de Sudre.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_013\_093 (figure 9).

Synonymes : ≡ *Rubus eupectus* (Sudre) W.C.R. Watson (*J. Ecol.* 33 : 338, 1946).

Texte de l'étiquette : « V *eupectus*, Route tortue, aout 1865, Questier ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication dans *Rubi eur.* p. 47 (1909).

Remarques : L'autre planche présente dans l'herbier de Sudre (BORD\_SU\_013\_092) est probablement du matériel original (localité peut-être un peu différente).

### « *Rubus pyramidalis* Kalt. var. *subdiscolor* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus pyramidalis* Kaltenb. var. *subdiscolor* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 8, 1906).

Préambule : Dans ce protologue, Sudre publie pour la première fois ce nom. Il semble que ce soit dans l'herbier du Muséum d'histoire naturelle de Paris qu'il faille chercher le type. Une telle planche existe (MNHN-P-P02573589). Cependant, Sudre a souvent intégré des parts de cet herbier dans le sien et c'est donc de son herbier que nous pourrions désigner le type. Cette seconde option est certainement la plus probable dans ce cas-là. Je proposerai donc un lectotype issu de l'herbier de Sudre.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_013\_094 (figure 10).

Texte de l'étiquette : « Herbarium H. Sudre, Rubus n° 14, 4°, Rubus pyramidalis Kalt. v. subdiscolor Sud., à la laie de la mare Bougie et aussi au chemin de Boursonne à Villers-Cotterêts, Questier ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication dans *Rubi eur.* p. 47 (1909).

Remarques : C'est la seule planche présente dans l'herbier de Sudre. Elle correspond parfaitement à la diagnose (beaucoup plus que la planche du Muséum de Paris). La désignation de deux localités sur l'étiquette (mais aussi dans le protologue) ne permet pas de dire que cette planche est composée de deux plantes différentes. Nous ne désignerons donc qu'un lectotype.

#### « *Rubus pyramidalis* Kalt. var. *transiens* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus pyramidalis* Kaltenb. var. *transiens* Sudre (*Rubi eur.* : 47, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.* à la page 47 que se trouve le protologue de ce nom.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_013\_102\_A (figure 11).

Synonyme : = *Rubus favonii* W.C.R. Watson (*J. Ecol.* 33 : 338, 1946).

Texte de l'étiquette : « N. Boulay et M. Bouly de Lesdain, Rubi praesertim gallici exsiccati. 1896, N°61. Rubus pyramidalis Kalt. (V ; étiquette n°60) forma, Belgique. Louette-Saint-Pierre (Prov. De Namur) ; dans un taillis de bouleaux ; alt. 400 m. Fl. 4 juillet 1894, Fr. 8 août 1895, COLL F. Gravet, Pétales d'un blanc rosé ».

(ajout manuscrit par Sudre en bas d'étiquette) « R. dumnoniensis Nob v. transiens hSudre ».

Remarques : Les cinq planches de l'herbier Sudre (quatre récoltes) sont toutes du matériel original : BORD\_SU\_013\_099, BORD\_SU\_013\_100, BORD\_SU\_013\_101 et BORD\_SU\_013\_102\_B. J'ai choisi le lectotype BORD\_SU\_013\_102\_A car il correspond à la première localité citée ainsi qu'à la collection *Rub. gall.* Elle aussi citée dans le protologue.

#### « *Rubus pyramidalis* Kalt. var. *pseudodanicus* Sudre »

Nom à typifier : *Rubus pyramidalis* Kaltenb. var. *pseudodanicus* Sudre ex Bouvet (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers*, sér. 2, 36 : 14, 1907).

Préambule : C'est bien dans « Matériaux pour l'étude des ronces de l'Anjou » in *Bull. Soc. Études Sci. Angers*, sér. 2, n.s. 36 : 14 que se trouve le protologue de ce nom (*pseudo-danicus*). Il paraît souhaitable de trouver le type dans l'herbier de Bouvet.

Remarques : Parmi les trois planches présentes dans l'herbier Sudre, une seule est du matériel original : BORD\_SU\_013\_097. Elle est très fragmentaire et ne pourrait en aucun cas servir seule à une typification.

#### « *Rubus pyramidalis* Kalt. var. *arrondeauanus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus amphichlorus* P.J. Müll. var. *arrondeauanus* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 11, 1906).

Préambule : C'est bien dans les *Diagn.* à la page 11 que se trouve le protologue de cette variété.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_013\_106 (figure 12).

Synonyme : ≡ *Rubus pyramidalis* Kaltenb. var. *arrondeauanus* (Sudre) Sudre (*Rubi eur.* : 47, 1909)

Texte de l'étiquette : « N° 5, 2°2, R. phyllostachys arrondeau gr. non Müller in litt., R. venetensis Arrond. manusc., Commun aux environs de Vannes, trois échantillons, n°s 1, 2 et 3, ... dans des localités différentes, Arrondeau ».

Remarques : L'autre planche de l'herbier de Sudre est aussi du matériel original : BORD\_SU\_013\_107. Ne possédant pas d'étiquette d'Arrondeau, je ne l'ai pas choisie.

#### « *Rubus pyramidalis* Kalt. var. *dechenii* Sudre »

Nom à typifier : *Rubus dechenii* Wirtg. (*Herb. Rub. rhen.* Ed. 1 : 135, 1861).

Préambule : Sudre ne propose là qu'une recombinaison du basionyme de Wirtgen.

Synonyme : ≡ *Rubus silvaticus* Weihe & Nees taxon *dechenii* (Wirtgen) Sudre in Gand. (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 130, 1905), ≡ *Rubus amphichlorus* P.J. Müll. var. *dechenii* (Wirtgen) Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 11, 1906), ≡ *Rubus pyramidalis* Kaltenb. var. *dechenii* (Wirtgen) Sudre (*Rubi eur.* : 48, 1909)

Remarques : Les deux planches de l'herbier de Sudre semblent être de bonnes parts du matériel original : BORD\_SU\_013\_115 et BORD\_SU\_013\_116.

#### « *Rubus pyramidalis* Kalt. subsp. *glaucoxylon* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus pyramidalis* Kaltenb. subsp. *glaucoxylon* Sudre (*Batoth. eur.* 3 : 40, 1905).



**Préambule** : C'est bien dans *Batoth. eur.* 3, p. 40, 1905, que se trouve le protologue de ce nom. La typographie de *R. glaucoxylon* dans le protologue montre que Sudre ne la considère pas comme une espèce de premier ordre. Ceci est d'ailleurs confirmé par l'étiquette qui indique bien ce nom au rang de sous-espèce.

**Lectotype** (désigné ici) : BORD\_SU\_013\_117 (figure 13).

**Synonyme** : ≡ *Rubus glaucoxylon* (Sudre) C.K. Schneid. (*Just's Bot. Jahresber.* 37 (2) : 628, 1913).

**Texte de l'étiquette** : « H. SUDRE\_BATOTHECA EUROPAEA\_Fasc. III. 1905, Sect II\_Silvatici\_P.J. Müll., Gr. b\_Euvirescentes Gen., N°113\_RUBUS PYRAMIDALIS Kalt. (V. étiq. du n°112) sbsp. glaucoxylon Sud, France\_Tarn : Forêt de Sérénac. Pétales d'un rose pâle, étamines blanches ou rosées, dépassant les styles verdâtres, \_gneiss, 20.6.04 ; coll. H. Sudre ».

**Remarques** : C'est la seule planche de l'herbier de Sudre (parmi les onze) à être de la collection *Batoth. eur.* Elle est donc prioritaire sur le matériel original. Sur les dix autres planches, neuf (sept récoltes) sont du matériel original : BORD\_SU\_013\_119\_A, 013\_119\_B, 013\_120, 013\_121\_A, 013\_121\_B, 013\_122, 013\_123, 013\_124 et 013\_125.

#### « *Rubus pyramidalis* Kalt. subsp. *melanocladus* Sudre »

**Nom typifié ici** : *Rubus pyramidalis* Kaltenb. subsp. *melanocladus* Sudre (*Rubi eur.* : 48, 1909).

**Préambule** : C'est bien dans *Rubi eur.* p. 48, que se trouve le protologue de ce nom.

Ce nom a déjà été typifié (cf. Edees & Newton, 1988, *Brambles of the British isles*, p. 145). Cependant, ce type n'a pas été vu par Sudre et n'est pour cela pas conforme. De plus il y a deux dates indiquées sur l'étiquette de « Set of British Rubi » et cela n'a pas été pris en compte par Edees & Newton. Je propose donc de retypifier ici sur une part d'herbier de cette collection contenue dans l'herbier de Sudre.

**Lectotype** (désigné ici) : BORD\_SU\_013\_126 (figure 14).

**Synonyme** : ≡ *Rubus melanocladus* (Sudre) C.K. Schneid. (*Just's Bot. Jahresber.* 37 (2) : 628, 1913), ≡ *Rubus melanocladus* (Sudre) Riddelsd. in Riddelsd., Hedley & Price (*Fl. Gloucs.* : 156, 1948), isonyme.

**Texte de l'étiquette** : « Set of British Rubi \_ 118. *Rubus hirtifolius*, (« non », écrit manuscrit par Sudre), Muell & Wirtg. (non Rogers in Journ. Bot. 1892, 144), Reff. \_ P. J. Muell & Wirtg. Ex Focke, Syn. Rub. Germ. 290 ; Journ. Bot. 1895, 80 ; 1896, 160., Micheldean Meend, West Gloucestershire, 2<sup>nd</sup> July and 7th August 1896. Augustin Ley. (« *Rubus melanocladus* Sud. » écrit manuscrit par Sudre).

**Texte des autres étiquettes** : Copie du texte dans « Observations sur 'Set of British Rubi' » in *Bull. Soc. Études Sci. Angers*, n.s., 33 : 136, 1904.

**Remarques** : Parmi les deux planches de l'herbier de Sudre c'est la seule qui soit un syntype et qui est donc prioritaire. C'est pour cela que je l'ai choisie comme lectotype.

#### « *Rubus macrophyllus* W. & N. var. *boulayi* Sudre »

**Nom typifié ici** : *Rubus macrophyllus* Weihe & Nees var. *boulayi* Sudre (*Batoth. eur.* 5 : 74, 1907).

**Préambule** : C'est bien dans *Batoth. eur.* 5, p. 74, 1907, que se trouve le protologue de ce nom. Le rang de variété est celui donné aussi bien dans le protologue que sur l'étiquette.

Ce nom a déjà été typifié (cf. Edees & Newton, 1988, *Brambles of the British isles*, p. 43). Cette typification est correcte puisqu'elle est faite sur une part de la collection *Batotheca europaea* vue par Sudre.

**Synonyme** : ≡ *Rubus boulayi* (Sudre) W.C.R. Watson, *nom. illeg.* (*J. Ecol.* 33 : 338, 1946)

**Remarques** : Il existe deux planches dans l'herbier Sudre, une avec l'étiquette de la collection *Batoth. eur.* qui est un syntype (BORD\_SU\_014\_081\_A) et une seconde planche (BORD\_SU\_014\_081\_B) sans étiquette (mais provenant aussi de Boulay d'après les dires de la diagnose originelle) qui est donc du matériel original.

#### « *Rubus macrophyllus* W. & N. microgène *fuxeensis* Sudre »

**Nom typifié ici** : *Rubus fuxeensis* Sudre ex Focke in Aschers. P. & Graebn. P. (*Syn. Mitteleur. Fl.* 6 (1) : 524, 1902).

**Préambule** : Comme souvent dans *Rub. Pyr.*, les descriptions proposent des noms provisoires qui seront validés généralement en fin d'ouvrage (c'est-à-dire dans *Excurs. batol.* 4, 1903). Ce n'est pas le cas ici, où cette description originelle est bien publiée dans *Bull. Assoc. Franç. Bot.* 2 (24), p. 275 en 1899, mais où la validation du nom intervient lors de la publication de l'ouvrage de Ascherson & Graebner, *Synopsis der mitteleuropäischen Flora* 6 (1), 1902. En effet, en page 524, Focke qui s'occupe du genre *Rubus* cite *R. fuxeensis* au rang spécifique dans un commentaire sous *R. schlechtendalii* W.

**Lectotype** (désigné ici sur 2 parts) : BORD\_SU\_014\_084\_A et BORD\_SU\_014\_084\_B (figure 15).

Synonyme : ≡ *Rubus macrophyllus* Weihe & Nees microgene *fuxeensis* (Sudre ex Focke) Sudre (*Excurs. batol.* 4 : 190, 1903), *Rubus macrophyllus* Weihe & Nees *subsp. fuxeensis* (Sudre ex Focke) Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36 : 14, 1907), ≡ *Rubus macrophyllus* Weihe & Nees microgene *fuxeensis* Sudre (*Bull. Assoc. Franç. Bot.* 2 (24) : 275, 1899), publ. nom. inval. (nom. prov.).

Texte de l'étiquette : « 97, Herbar H. SUDRE, *Rubus fuxeensis* Sudre, Foix, Vallée de l'Arget, ½ des grains normaux, Pét. blancs, fil. id. >, st. verdâtres, j.c. glabres, alt. 400 m, 12.8.1898, Ariège, Sudre. ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication dans *Bull. Assoc. Franç. Bot.* 2 (24) p. 275 (1899).

(Sur BORD\_SU\_014\_084\_B) copie de la publication originelle de *Rub. Pyr. in Bull. Assoc. Franç. Bot.* 2 (24) p. 275 de 1899, ainsi que « Herbar Sudre, *R. fuxeensis* 97 (manuscrit de Sudre) ».

Remarques : Parmi les quatre autres planches présentes dans l'herbier de Sudre, deux sont du matériel original : BORD\_SU\_014\_08 et BORD\_SU\_014\_086.

#### « *Rubus pseudoeglandulosus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus pseudoeglandulosus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 7, 1906).

Préambule : Dans cette publication (*Diagn.*), les hybrides et les variétés nommés dans les protologues sont valides (non provisoires comme les espèces). C'est donc bien là que se trouve le protologue de ce nom.

Sudre indique que le type se trouve à l'herbier du Muséum de Paris, mais nous savons qu'il a intégré des parts de cet herbier dans le sien. C'est donc aussi (et plutôt) dans son herbier qu'il faut chercher le type. Il n'y a d'ailleurs aucune planche de cet hybride à l'herbier du Muséum de Paris.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_014\_099 (figure 16).

Texte de l'étiquette : « ×*Rubus pseudoeglandulosus* Sud, = *eglandulosus* × *ulmifolius*, f. de Villers Cotterêts, fl. rose vif, hSudre, Leg. Questier. ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication dans *Rubi eur.*, p. 49 (1909).

Remarques : C'est la seule planche de l'herbier Sudre.

#### « *Rubus macrophyllus* W. et N. microgène orbifer Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus macrophyllus* Weihe & Nees microgène *orbifer* Sudre (*Rubi eur.* : 49, 1909).

Préambule : La première publication de ce nom se trouve dans *Batoth. eur.* 6, de 1908, juste après la page 84 (hors pagination), dans un paragraphe consacré à la collection *Rubi rari vel minus cogniti exsiccati*. Les *Rubus* cités par Sudre dans cette liste sont généralement déjà décrits et Sudre renvoie d'ailleurs à leurs publications dans le texte. Or, *Rubus orbifer* n'a pas encore de protologue publié. Ce nom est donc non décrit (*nom. nud.*). Il faut attendre *Rubi eur.* en octobre 1909 pour voir la première description de ce nom (une vingtaine de jours avant celle publiée dans *Rub. tarn. in C. R. Cong. Soc. Sav.*, 1908 qui est parue en novembre 1909).

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_014\_109 (figure 17).

Synonyme : ≡ *Rubus orbifer* (Sudre) Bouvet (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* ser. 2, 40 : 49, 1911), = *Rubus orbifer* Sudre (*Batoth. eur.* 6 : 84b (hors pagination), 1908), publ. nom. inval. (*nom. nud.*).

Texte de l'étiquette : « H. Sudre-Flora Gallica-1908, *Rubus orbifer* Sud, Tarn, Brassac, fl. blanches, Et. courtes en 1908, maladie cryptog. ?, 8.1908. ».

Texte des autres étiquettes : « H. Sudre, *Rubi rari vel minus cogniti exsiccati*, N° 17, *Rubus orbifer* Sud, Patria : Gallia, Tarn, Brassac, 8. 1908, fl. albi, hSudre. ».

Remarques : C'est la seule planche à avoir une étiquette de la collection de *Rubi rar.* qui est aussi la base de la première publication de ce nom. C'est donc le seul syntype (et donc prioritaire) présent dans l'herbier de Sudre. C'est pour cela que je l'ai choisie.

Les onze planches (dix récoltes) présentes dans l'herbier de Sudre sont toutes du matériel original (de BORD\_SU\_014\_109 à BORD\_SU\_014\_118).

#### « *Rubus schlechtendalii* Wh. var. *anglicus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus schlechtendalii* Weihe var. *anglicus* Sudre (*Rubi eur.* : 50, 1909).

Préambule : La première publication de ce nom se trouve dans *Rubi eur.*, p. 50, 1909.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_015\_014 (figure 18).

Synonyme : = *Rubus albionis* W.C.R. Watson (*Watsonia* 1 : 73, 1949).

Texte de l'étiquette : « 84 \_ *R. macrophyllus* W. et N. var. *schlechtendalii* (Whe.) \_ Mortimer common, Berkshire, (M. Rogers), Le turion est très anguleux et l'inflorescence est églanuleuse ».

Texte des autres étiquettes : Copie de *Set of British Rubi* n° 84 avec un supplément manuscrit de Sudre : « *R. schlechtendalii* v. *anglicus* Sud. ».

Copie du protologue dans *Rubi eur.*, p. 50, 1909.

Remarques : C'est la seule planche présente dans l'herbier Sudre.

#### « *Rubus schlechtendalii* Wh. var. *valdepilosus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus schlechtendalii* Weihe var. *valdepilosus* Sudre (*Rubi eur.* : 50, 1909).

Préambule : La première publication de ce nom se trouve dans *Rubi eur.*, p. 50, 1909 et non dans *Rub. tarn. in C. R. Cong. Soc. Sav.*, p. 190, 1908, qui est paru vingt jours plus tard.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_015\_015\_A (figure 19).

Texte de l'étiquette : « 185, Herbier H. SUDRE, *Rubus valdepilosus* mihi, Pierreségade, route de Lacaze, les haies, 6.7.99, Pét. rosés distants, fil. blancs, carp. poilus, Tarn, 10 août 1894, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 50, 1909.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier Sudre. Une seconde part (de cette même récolte : 185) est à considérer comme isolectotype : BORD\_SU\_015\_015\_B.

Isolectotype, (désigné ici) : BORD\_SU\_015\_015\_B (figure 19).

#### « *Rubus pseudo-schlechtendalii* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus pseudoschlechtendalii* Sudre, pro hybr. (*Batoth. eur.* 6 : 78, 1908).

Préambule : La première publication de ce nom se trouve dans *Batoth. eur.* 6, p. 78, 1908 en tant qu'hybride.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_015\_017\_C (figure 20).

Texte de l'étiquette : « H. SUDRE\_BATOTHECA EUROPAEA Fasc. VI. 1908, Sect II\_Silvatici P. J. Müll., gr. b\_Euvirescentes Sud., N°266\_ ×RUBUS PSEUDO-SCHLECHTENDALII Sud, *R. schlechtendalii* × *sprengelii*, France\_Valois, forêt de Villers Cotterêts, bois de fontaines. Fleurs d'un rose vif., vers 1860. coll. Questier ».

Texte des autres étiquettes : Copie du protologue de *Batoth. eur.* 6, p. 78, 1908.

Remarques : Il y a trois planches de cette ronce dans l'herbier de Sudre. Les trois sont des syntypes faisant partie de la collection *Batoth. eur.* 6. Chaque planche est incomplète. Il est donc intéressant de désigner un épitype pour compléter le lectotype qui ne contient qu'une florissante. Je choisis donc la planche BORD\_SU\_015\_017\_A comme épitype pour ses primocannes. L'autre syntype est la BORD\_SU\_015\_017\_B.

Épitype (désigné ici) : BORD\_SU\_015\_017\_A (figure 20).

#### « *Rubus hemimacrophyllus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus hemimacrophyllus* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 50, 1909).

Préambule : La première publication de ce nom se trouve dans *Rubi eur.*, p. 50, 1909 en tant qu'hybride. Sudre indique « in Mus. Paris ». Cependant il n'y a qu'une seule planche de cette ronce dans cet herbier est qui n'est pas du tout similaire au protologue (date, lieu, récolteur et plante). C'est donc bien dans l'herbier de Sudre que se trouve la planche qui a dû servir à la description.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_015\_016 (figure 21).

Texte de l'étiquette : « *R. hemimacrophyllus* Sud, ×*Rubus schlechtendalii* × *macrophyllus* nob., Montlevron, hSudre. ».

Texte des autres étiquettes : Copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 50, 1909.

Remarques : C'est la seule planche de l'herbier de Sudre. C'est certainement la plante « empruntée » à l'herbier du Muséum de Paris qui a servi pour le protologue. Nous ne pouvons cependant pas en faire l'holotype (ce qu'il est certainement).

#### « *Rubus eriothysus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus eriothysus* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 50, 1909).

Préambule : La première publication de ce nom se trouve dans *Rubi eur.*, p. 50, 1909 en tant qu'hybride.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts) : BORD\_SU\_015\_018\_A et BORD\_SU\_015\_018\_B (figure 22).

Texte de l'étiquette : « *Rubus* N° 27 ter, f. de Villers Cotterêts, Questier ».

Texte des autres étiquettes : « ×*R. eriothysus* Sud., = *schlechtendalii* × *fuscus*, hSudre. ».

(sur BORD\_SU\_015\_018\_B) copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 50, 1909.

Remarques : C'est la seule récolte de l'herbier de Sudre. Elle est disposée sur deux planches.

« *Rubus schlechtendalii* Wh. microgène *hirsutissimus* Sudre »

Nom typifié : *Rubus schlechtendalii* Weihe microgene hirsutissimus Sudre & Ley in Sudre (*Rubi eur.* : 51, 1909).

Préambule : La première publication de ce nom se trouve dans *Batoth. eur.* 6, de 1908, juste après la page 84 (hors pagination), dans un paragraphe consacré à la collection *Rubi rari vel minus cogniti exsiccati*. Les *Rubus* cités par Sudre dans cette liste sont généralement déjà décrits et Sudre renvoie d'ailleurs à leurs publications dans le texte. Or, *Rubus hirsutissimus* n'a pas encore de protologue publié. Ce nom est donc non décrit (*nom. nud.*). Il faut donc attendre *Rubi eur.* en octobre 1909 pour voir la première description de ce nom.

Ce nom est déjà typifié (cf. Edees & Newton, 1988, *Brambles of the British isles*, p. 132).

Synonyme : ≡ *Rubus hirsutissimus* Sudre & Ley (*Batoth. eur.* 6 : 84b (hors pagination), 1908), publ. nom. inval. (*nom. nud.*), ≡ *Rubus hirsutissimus* (Sudre & Ley) Prain (*Index Kew. suppl.* 5 : 223, 1921).

Remarques : les deux planches de l'herbier de Sudre sont du matériel original et la BORD\_SU\_015\_032 fait partie de la collection *Rubi rar.* Elle est donc un syntype. L'autre est la BORD\_SU\_015\_031.

## Bibliographie

Ascherson P. & Graebner P., 1902. *Rubus*. In : *Synopsis der mitteleuropäischen Flora* 6, 1. Leipzig : 470-582.

Beek A. (van de) *et al.*, 2017. The types of the taxa of the genus *Rubus* (Rosaceae L.) described by Philipp Jakob Müller. *Gorteria* 39 : 5-45.

Bouvet G., 1907. Matériaux pour l'étude des ronces d'Anjou. *Bulletin de la Société d'études scientifiques d'Angers* 36 : 1-108.

Bouvet G., 1911. Florule des *Rubus* de l'Anjou. *Bulletin de la Société d'études scientifiques d'Angers* 40 : 11-63.

Edees E.S. & Newton A., 1988. *Brambles of the British isles*. Ray Society, London, 377 p.

Schneider C.K., 1913. Allgemeine und spezielle Morphologie und Systematik der Siphonogamen. *Just's botanischer jahresbericht. Systematisch geordnetes repertorium der botanischen literatur aller länder* 37 (2), Berlin, 629 p.

Sudre H., 1898-1903. *Excursions batologiques dans les Pyrénées ou description et analyse des Rubus des Pyrénées françaises* fascicules 1-4. Imprimerie de l'Institut de bibliographie, Le Mans, 219 p.

Sudre H., 1903-1917. *Batotheca europaea* 1-15. Imprimerie Nougies, Albi, 153 p.

Sudre H., 1905. Genre *Rubus*. In M. Gandoger, *Novus Conspectus Florae europae*. *Bulletin de l'Académie internationale de géographie botanique* 15 (187-188) : 127-136, 15 (191-192) : 221-236 et 15 (193-194) : 301-302.

Sudre H., 1906. Diagnoses de *Rubus* nouveaux. *Bulletin de la Société d'études scientifiques d'Angers* 31 : 1-61.

Sudre H., 1908-1913. *Rubi europae vel Monographia Iconibus Illustrata Ruborum Europae*. Librairie des Sciences naturelle Léon Lhomme, Paris, 305 p.

Sudre H., 1909. *Rubi Tarnenses*, ou inventaire des ronces tarnaises. *Comptes Rendus du Congrès des Sociétés savantes de Paris*, 1908 : 178-235.

Watson W.C.R., 1946. *Rubus* appendix to Check-list of British vascular plants. *Journal of Ecology* 33 : 337-344.

## Remerciements

Un grand merci à David Mercier pour tout le temps passé à me guider dans ce travail, ainsi que pour tout son travail de référencement (bibliographique et nomenclatural) effectué en amont et pour ses relectures nombreuses et précieuses. Je remercie aussi le Jardin botanique de Bordeaux pour leur mise à disposition de cet herbier et l'autorisation de publication des photos, ainsi que le Service commun de conservation du patrimoine (SCECCP) de l'université Paul-Sabatier (et tout particulièrement le Jardin botanique Henri-Gaussen) pour leur aide précieuse dans cette aventure. Merci à Valérie Martin-Rolland pour sa relecture.



## Annexes (figures)



**Figure 1.** *Rubus hirtifolius* P.J. Müll. & Wirtgen in Wirtgen (*Herb. Rub. rhen.* Ed. 1, n° 173 : 1862), lectotype BORD\_SU\_013\_040.



**Figure 2.** *Rubus pyramidalis* Kaltenb. var. *insignis* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 9, 1906), lectotype BORD\_SU\_013\_054.



**Figure 3.** *Rubus semicarpinifolius* Sudre pro hybr. (*Rubi eur.* : 46, 1909), lectotype BORD\_SU\_013\_065.



**Figure 4.** *Rubus pyramidaliformis* Sudre pro hybr. (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 9, 1906), lectotype BORD\_SU\_013\_074.



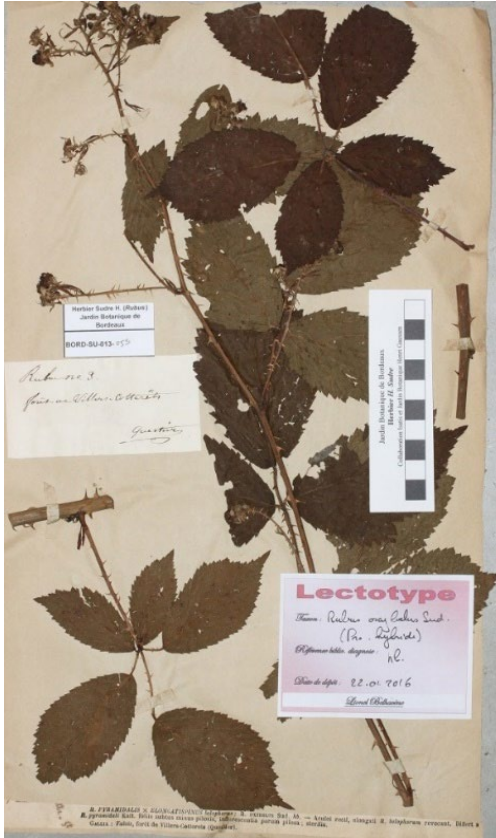


Figure 5. *Rubus oxybelus* Sudre pro hybr. (*Rubi eur.* : 46, 1909), lectotype BORD\_SU\_013\_059.



Figure 6. *Rubus neustriacus* Sudre & Gentil in Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 46, 1909), lectotype BORD\_SU\_013\_068.



Figure 7. *Rubus villiramus* Sudre pro hybr. (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 9, 1906), lectotype BORD\_SU\_013\_062\_A, BORD\_SU\_013\_062\_B et BORD\_SU\_013\_062\_C.





**Figure 8.** *Rubus cuspidulatus* Sudre pro hybr. (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 10, 1906), lectotype BORD\_SU\_013\_063.



**Figure 9.** *Rubus pyramidalis* Kaltenb. var. *eupectus* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 8, 1906), lectotype BORD\_SU\_013\_093.



**Figure 10.** *Rubus pyramidalis* Kaltenb. var. *subdiscolor* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 8, 1906), lectotype BORD\_SU\_013\_094.



**Figure 11.** *Rubus pyramidalis* Kaltenb. var. *transiens* Rubi eur. : 47, 1909), lectotype BORD\_SU\_013\_102\_A.





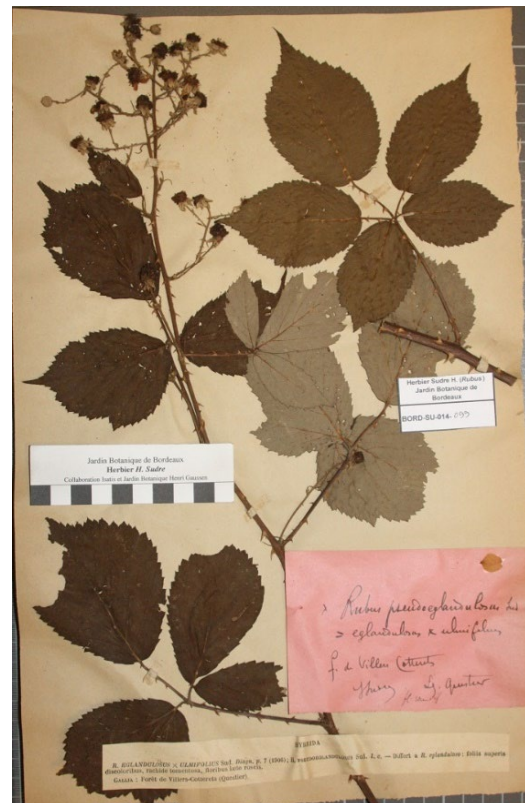
**Figure 12.** *Rubus amphichlorus* P. J. Müll. var. *arrondeauanus* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 11, 1906), lectotype BORD\_SU\_013\_106.



**Figure 13.** *Rubus pyramidalis* Kaltenb. subsp. *glaucoxyylon* Sudre (*Batoth. eur.* 3 : 40, 1905), lectotype BORD\_SU\_013\_117.



**Figure 14.** *Rubus pyramidalis* Kaltenb. subsp. *melanocladus* Sudre (*Rubi eur.* : 48, 1909), lectotype BORD\_SU\_013\_126



**Figure 16.** *Rubus pseudo-eglandulosus* Sudre pro hybr. (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 7, 1906), lectotype BORD\_SU\_014\_099.





**Figure 15.** *Rubus fuxeensis* Sudre ex Focke in Aschers. P. & Graebn. P. (*Syn. mittleur. Fl.* 6 (1) : 524, 1902), lectotype BORD\_SU\_014\_084\_A et BORD\_SU\_014\_084\_B.



**Figure 17.** *Rubus macrophyllus* Weihe & Nees microgène *orbifer* Sudre (*Rubi eur.* : 49, 1909), lectotype BORD\_SU\_014\_109.

**Figure 18.** *Rubus schlehtendalii* Weihe var. *anglicus* Sudre (*Rubi eur.* : 50, 1909), lectotype BORD\_SU\_015\_114.





Figure 19. *Rubus schlechtendalii* Weihe var. *valdepilosus* Sudre (*Rubi eur.* : 50, 1909), lectotype BORD\_SU\_015\_015\_A et isolectotype BORD\_SU\_015\_015\_B.

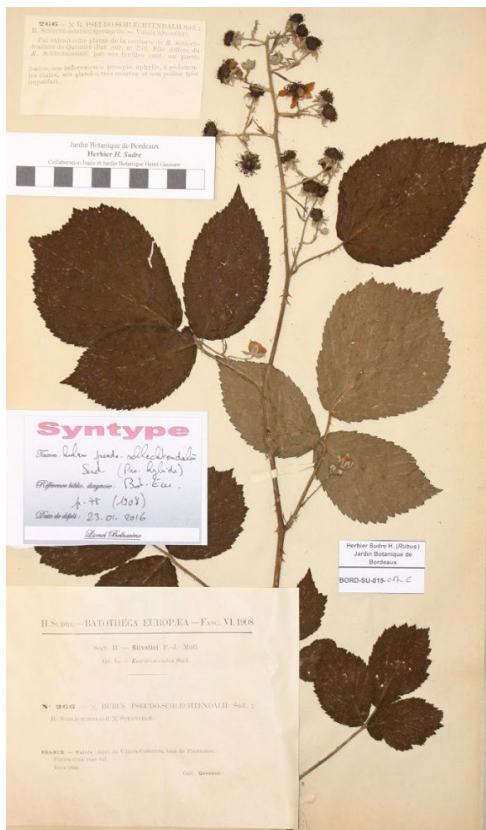


Figure 20. *Rubus pseudo-slechtendalii* Sudre pro hybr. (*Batoth. eur.* 6 : 78, 1908), lectotype BORD\_SU\_015\_017\_C et épitype BORD\_SU\_015\_017\_A.



Figure 21. *Rubus hemimacrophyllus* Sudre pro hybr. (*Rubi eur.* : 50, 1909), lectotype BORD\_SU\_015\_016.

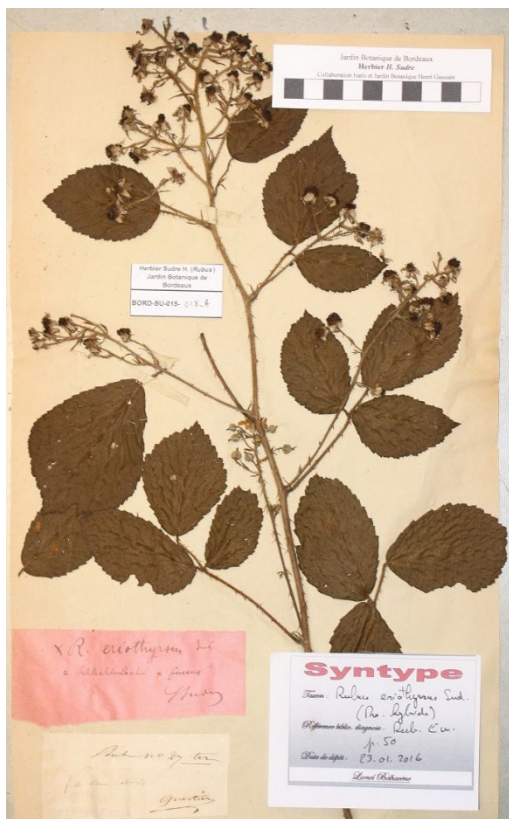


Figure 22. *Rubus eriathyrsus* Sudre pro hybr. (*Rubi eur.* : 50, 1909), lectotype BORD\_SU\_015\_018\_A et BORD\_SU\_015\_018\_B.